
Lettre de Boisset sur ses opérations dans les départements de l'Ain et Saône-et-Loire, lors de la séance du 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794)

Joseph-Antoine Boisset

Citer ce document / Cite this document :

Boisset Joseph-Antoine. Lettre de Boisset sur ses opérations dans les départements de l'Ain et Saône-et-Loire, lors de la séance du 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 95;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17508_t1_0095_0000_4

Fichier pdf généré le 07/10/2019

y avons du moins applaudi par nos transports ; et dans ce moment nous n'ambitionnons d'être rappelés dans son sein que pour lui prouver par notre ardeur à la servir que nous n'avons pas cessé un seul instant d'être dignes d'elle.

Salut et fraternité.

(*Suivent les signatures.*)

3

Le représentant du peuple délégué dans les départemens de l'Ain et de Saône-et-Loire écrit de Mâcon le 15 vendémiaire ; il rend compte de ses opérations et de l'esprit public de ces contrées.

Insertion au bulletin, renvoi au comité de Sûreté générale (4).

Boisset, représentant du peuple, envoyé dans les départemens de l'Ain et Saône-et-Loire, pour le triomphe de la République et l'affermissement du gouvernement révolutionnaire, investi de pouvoirs illimités par le décret du 9 fructidor, à la Convention nationale (5).

Mâcon, le 15 vendémiaire, 3^e année républicaine.

J'ai gardé, citoyens collègues, un long silence depuis dix jours que je suis sorti du département de l'Ain et que je réside à Mâcon, chef-lieu de celui de Saône-et-Loire ; j'ai examiné attentivement l'esprit d'un pays nouveau pour moi : ce n'était plus un peuple asservi par quelques fripons dominateurs ; ce n'était plus un peuple esclave des partisans de Robespierre, mais bien des citoyens bouillant de patriotisme et divisés par quelques erreurs.

Je dois le dire : des hommes ambitieux et sans talents ont voulu dominer ; ils ont couvert leurs démarches du manteau du patriotisme ; ils se sont dits les défenseurs d'un de nos collègues du département de l'Ain, naguère indignement persécuté par des fripons ; pour me surprendre, ils ont crié à la tyrannie contre tous les fonctionnaires publics, contre les meilleurs patriotes ; ils ont tenté de m'entraîner dans leur ligue désorganisatrice ; mais leurs efforts ont été vains, et la patrie a encore une fois triomphé.

Je viens de réorganiser les autorités constituées, et avec le comité de Salut public j'ai senti que l'exercice d'un pouvoir trop longtemps confié aux mêmes personnes devient un objet d'inquiétudes pour tous les citoyens. J'ai placé, après les renseignements les plus précis et les plus justes, des hommes probes, patriotes, fermes et connus.

J'ai rendu à la liberté quelques laboureurs, des pères de famille, et des vieillards infirmes

que l'excès des mesures avait fait mettre en état d'arrestation.

Je n'ai eu qu'un citoyen à destituer. Mussi, receveur des domaines nationaux à Mâcon, m'a été dénoncé par le département de Saône-et-Loire, comme ayant voulu frustrer la République d'une somme de 2 413 livres 10 sous, pour faire tourner à son profit celle de 1 206 livres 15 sous.

Vous avez mis la justice et la probité à l'ordre du jour ; il était du devoir de votre délégué de sévir contre les fonctionnaires publics accusés de friponnerie, et je l'ai fait.

Je ne serais pas étonné qu'on me dénonçât pour être aujourd'hui un des partisans de Robespierre, après m'avoir peint comme le fléau des patriotes. L'aristocratie se sert de tous les moyens pour arriver à son but, et ce but est l'anéantissement de la République.

Ici tous les coeurs sont réunis ; ici tout veut la mort des traîtres, et déclare une guerre à outrance aux fripons ; ici l'espoir est rentré dans les coeurs.

Le char révolutionnaire a pris sa course majestueuse ; l'amour du bien public anime toutes les âmes, et tous les vrais amis de la liberté jurent union à la Convention, et mort aux fripons et aux intrigants.

Je vous fais passer des exemplaires des proclamations que j'ai cru devoir faire, et mes divers arrêtés.

Courage, collègues, et la patrie est sauvée.

Signé BOISSET.

La Convention ordonne l'insertion au bulletin.

4

La société populaire régénérée de Poitiers [Vienne] proteste de son patriotisme, de sa haine pour l'intrigue et la tyrannie, et invite la Convention nationale à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

[*La société populaire régénérée de Poitiers à la Convention nationale*] (7)

Citoyens représentans,

Et nous aussi nous avons abattu nos tyrans ; le Peuple de la commune de Poitiers s'est levé en masse contre ses oppresseurs, le soleil de la justice vient de luire pour nous comme pour toute la France ; nous respirons, et notre premier cri c'est : *A bas les intrigans et vive la Convention nationale.*

(6) *P.-V.*, XLVII, 127. *F. de la Républ.*, n° 23 ; *Gazette Fr.*, n° 1016 ; *J. Mont.*, n° 3 ; *J. Perlet*, n° 750 ; *Mess. Soir*, n° 786.

(7) C 322, pl. 1353, p. 50, imprimé de 3 p. *Bull.*, 24 vend. ; *M.U.*, XLIV, 387-388.

(4) *P.-V.*, XLVII, 127. *J. Fr.*, n° 748. *M.U.*, XLIV, 348.

(5) *Moniteur*, XXII, 226 ; *Débats*, n° 751, 333-334 ; *Gazette Fr.*, n° 1016.